

Les prix initiatives sociétaires



La Banque Populaire Grand Ouest et l'Association des Sociétaires ont créé un dispositif de récompenses pour soutenir des actions innovantes de solidarité locale et de citoyenneté : les Prix Initiatives Sociétaires.

Les Prix Initiatives Sociétaires, c'est quoi ?

Ils récompensent tous les ans des projets locaux, solidaires et citoyens détectés, étudiés et sélectionnés par les sociétaires de la Banque, réunis au sein des 52 clubs présents sur le territoire Nord-Finistère et les départements des Côtes d'Armor, Ille et Vilaine, Manche, Mayenne, Orne et Sarthe.

Les types de projets récompensés ?

Les projets récompensés doivent s'inscrire dans les thèmes suivants, en lien avec les valeurs de la Banque : humanisme et solidarité, lien intergénérationnel, patrimoine, culture et environnement.

Les récompenses

1^{er} prix local

Le projet est primé par le club de sociétaires résident sur la ville. Le montant accordé peut aller jusqu'à 1500€.

2^e prix départemental

L'ensemble des dossiers, récompensés en local, sont dans un deuxième temps remontés et analysés par un jury. Ce dernier désigne le lauréat départemental. Ce prix est d'un montant supplémentaire de 1500 €.

3^e prix régional

Dossiers départementaux sont en lice pour le prix régional. Un jury exceptionnel de sociétaires désigne parmi les 7 lauréats, les 4 projets qui seront soumis aux votes des sociétaires. Celui obtenant le plus de suffrage sera désigné Prix régional. Le vainqueur reçoit un prix complémentaire de 4000 € aux autres prix obtenus.